



Mise en place juridique d'un éducateur

Par **alex**, le **28/11/2008** à **10:06**

bjr je suis l'heureuse maman de 7 enfants à la suite d'un conflit avec ma mère cette dernière à envoyé aux services sociaux une dénonciation par laquelle ms enfants n'étaient pas dans un bon milieu ns sommes passés au tribunal après une enquête sociale la juge a alors statué que ns enfants ne sont pas du tt en danger mais elle m'a proposé une éducatrice ce que j'ai accepté ss problème pour un an ns avons donc signé avec elle un contrat d'objectifs ne sachant quoi mettre sur ce dernier la responsable de l'éducatrice m'a proposé de mettre que ms enfants doivent faire du sport.....et avoir ds loisirs en dehors de la maison????????????? Voilà pourquoi on ns a mis une éducatrice j'ai demandé à la fin de cette année que ce contrat soit renouvelé car l'éducatrice n'étant passée que 5 ou 6 fois chez moi je pensais que son travail n'était pas achevé puis-que ms enfants n'ont tjrs pas de loisirs Elle ns a donc convoquée avec sa responsable pour signer un nouveau contrat mais ses dates de rdv ne ns convenant pas ns avons ls repousser 3 fois résultat ca ne leur à pas plu elles ns ont collé une demande d'éducateur au niveau judiciaire sur les motifs que ns couvons trop ns enfants ns ls aimons trop résultat ils ne peuvent pas s'épanouir donc c de la maltraitance et quand ils sont malades ns ne ls envoyons pas à l'école 'notre médecin refuse de faire ds certificats médicaux' donc ns sommes ds menteurs d'ou encore maltraitance quels sont ns recours contre cs méthodes abusives aidez ns ns n'en pouvons plus de tt ca merci beaucoup